

# Décod'

## OURS

### N°12

## Courrier de Christine Téqui, maire de Seix, à Emmanuel Macron, suite à la charge d'un randonneur par une ourse, sur le territoire de la commune

14 Juin 2019

Monsieur le Président de la République,

Le 12 juin 2019, un randonneur venu profiter des espaces naturels de notre commune, a été victime de l'attaque d'une ourse en vallée d'Estours, sur un chemin de grand passage touristique. Ce jeune sportif, qui est venu se réfugier en mairie, a été poursuivi à vive allure pendant plusieurs dizaines de mètres, avec le sentiment d'une fin proche. Il n'y a pas lieu de minimiser les faits, ni de les amplifier d'ailleurs, mais de prendre toute la mesure de cet épisode qui, s'il se termine aujourd'hui par une belle frayeur, aurait pu avoir une issue dramatique. Je vous laisse imaginer une même confrontation avec une famille, accompagnée d'enfants, qui n'aurait pas eu la possibilité physique de se sauver aussi rapidement avec l'ourse sur les talons.

**EXCESSIF !** En fait de victime, il s'agit d'une belle peur. En fait « d'attaque » il s'agit d'une charge d'intimidation afin de faire fuir ce que l'ourse a considéré comme un intrus représentant une menace pour son ourson, comme le ferait une laie pour ses marçassins.

**VRAI MAIS TENDANCIEUX !** Il s'agit effectivement du GR10, mais déserté à ce moment, ce qui explique la présence de l'ourse. Le randonneur se trouvant seul sur le secteur explique aussi le fait qu'elle ne l'a pas entendu approcher, l'empêchant de prendre tranquillement le large avec son ourson.

**TRES IMPROBABLE !** Inutile de susciter une peur irraisonnée. Une famille avec enfants est suffisamment bruyante pour permettre à l'ours, doté d'une excellente ouïe, d'anticiper la présence humaine et de s'éloigner. De plus, vu la vitesse de pointe d'un ours, ce n'est pas sa vitesse de fuite qui a permis au randonneur de s'échapper, mais l'arrêt de la charge destinée simplement à le faire fuir. Quand bien même, une observation à distance raisonnable par une famille, sur cette même commune, a suscité l'émerveillement peu de temps après (source). Les enfants de 9 ans ayant suffisamment de connaissances ne sont pas habités par des peurs et des croyances d'une autre époque...

**FAUX ET OUTRANCIER !** Il n'est pas venu « se réfugier en mairie » puisque la charge d'intimidation s'est arrêtée en quelques dizaines de mètres ... à une dizaine de kilomètres de la mairie. D'après la presse, le randonneur s'est rendu en gendarmerie pour signaler cette rencontre aux autorités, et notamment à l'ONF et l'ONCFS (source).

**VRAI !** Une charge d'intimidation est destinée à faire fuir l'intrus.

**VRAI !** Mais c'est pourtant ce qui est pratiqué sans aucun complexe dans ce courrier...

**EXCESSIF !** Pas impossible mais rare. Il faut remettre les choses en juste proportion : 300 ours en Espagne, une centaine en Italie, aucun décès. Quelques blessés, dus souvent à leur attitude inadéquate (approche volontaire par curiosité, attitude menaçante envers l'ourse lors d'une charge d'intimidation, chien non tenu en laisse). D'où l'intérêt des documents sur l'espèce et l'attitude à adopter, que nos associations distribuent dans les lieux publics. Cette information préventive est-elle pratiquée par la mairie de Seix ?

**FAUX !** Inutile d'employer des termes excessifs, nous ne sommes ni dans le Serengeti, ni à Jurassic Park. Inutile non plus de faire de la désinformation, puisqu'en automne les ours délaissent justement les protéines et préfèrent se gaver de fruits secs (glands, faînes, châtaignes, noisettes), riches en lipides, afin de constituer leurs réserves de graisse pour l'hiver (*source*). Au printemps, nous avons le parfait contre-exemple avec l'ourse Sorita qui s'est parfaitement désintéressée des brebis présentes à proximité de son lieu de vie, en Béarn, confirmant la prédominance des végétaux herbacés dans la nourriture.

**PEUT-ÊTRE !** Mais invérifiable. Nous laissons donc la maire de Seix seule responsable de ses déclarations. Le jeune randonneur a pourtant déclaré à la presse « **La prochaine fois**, je m'arrangerai pour faire du bruit afin d'éviter de me retrouver dans une situation pareille ! » (*source*).

Ce phénomène n'est pas le premier en terre de Couserans puisque l'année dernière un évènement similaire s'est déroulé au Barlonguère à quelques kilomètres de là. Certains souriront peut-être de cette mésaventure, d'autres justifieront sans doute le comportement de l'ourse qui était accompagnée de son petit. Pour ma part, je prends cela avec beaucoup de sérieux et d'appréhension, redoutant le jour où un drame se produira.

Vous avez été alerté et interrogé à ce sujet lors du débat national à Souillac. **Vous avez diligenté une mission sur le territoire, sensée apporter des réponses quant à la sécurité des biens et des personnes et en tout premier lieu les pastoraux, confrontés depuis de longues années aux prédatons et à la présence de l'ours à proximité des cabanes d'estive.** Nous ferons l'évaluation en fin de saison de la procédure d'effarouchement envisagée. Mais je reste pour le moins interloquée par les propositions de fixation des ours grâce à des plantations de groseilliers ou de framboisiers. **Je crois encore une fois que c'est bien mal connaître le comportement réel de ces grands fauves qui au sortir de l'hiver ou dans les semaines qui précèdent l'hibernation préféreront toujours les protéines animales aux fruits rouges.**

**Aujourd'hui, ce sont tous nos citoyens, les estivants de passage dans une zone particulièrement touristique, qui sont les victimes des errements de décisions prises dans un ministère loin des territoires .** Les faits sont là, ils parlent d'eux-mêmes. Cette attaque contre un randonneur n'est pas la première et elle ne sera sans doute pas la dernière. **Courageux mais pas téméraire, ce jeune amateur de nature a juré que l'on ne le reprendra plus en Ariège !** Qui le lui reprocherait ? Qui serait assez inconscient pour se remettre dans une situation si dangereuse, l'obligeant à courir de toutes ses forces pour échapper à une ourse à ses trousses ? J'invite qui le souhaite à tenter cette expérience que vos services minimisent en parlant de « rencontre ».

Les élus vous ont alerté à de multiples reprises, interrogeant la responsabilité de l'Etat en la matière.

**VRAI !** Justement, la mission des inspecteurs de l'Etat en Ariège, qui n'a pas abordé la sécurité des personnes, risque négligeable, a souligné la carence des troupeaux en moyens de protection, et la quasi-absence des diagnostics de vulnérabilité (*source* p. 4,16,25,27,90). Laxisme avant tout responsable du niveau de prédation (comme pour le loup, 6 à 10 fois plus élevé que nos voisins européens (*source* p.48)), et de « la présence de l'ours à proximité des cabanes d'estive ». Ce que nos élus n'ont pas l'air d'avoir retenu, vu la préférence accordée aux effarouchements.

**FAUX !** De toute évidence, les commerçants et le million de touristes visitant les Abruzzes et les Asturies, pour les ours et leur nature non aseptisée, ne se considèrent pas comme des victimes.

**PEUT-ÊTRE !** Quand on pratique une politique touristique ne tenant pas compte des besoins en nature sauvage de la société actuelle, en jouant sur les peurs, au lieu de prendre exemple sur les régions qui profitent économiquement de la présence de l'ours (Asturies, Abruzzes, Slovénie), et alors que certains ne demandent qu'à venir sur la commune pour observer le plantigrade (*source*), on récolte peut-être ce que l'on sème.

**FAUX !** Ces exagérations ne sont basées sur aucun élément concret ou factuel ! La quasi-totalité des commerces visités par l'opération Parole d'Ours (*source*) dans les villages pyrénéens acceptent avec plaisir la documentation sur l'ours pour leurs clients, et en redemandent. Certains confient même leur lassitude vis-à-vis des opposants.

**FAUX !** Aucun signe de déclin dû à l'ours, puisque les effectifs de brebis dans la vingtaine d'estives du Couserans confrontée à l'ours ont augmenté de 15% en 3 ans, soit près de 3000 bêtes (*source* p.14). Sans compter l'investissement public pour la filière, entre autres dans les cabanes et les abris. Investissement quelquefois gaspillé : l'un des abris, installé sur la commune de Seix en 2016, a déjà été bousculé l'hiver dernier, car inopportunistement placé au débouché du couloir d'avalanche du versant Nord du pic des Accenteurs...

Monsieur le Président, l'économie pastorale est en danger. L'économie touristique est en danger. Les bergers en estive sont en danger. Randonneurs et amateurs de sport de pleine nature sont en danger. Nos territoires sont en danger. Nos services publics et de proximité sont en danger. Nos commerces sont en danger. La biodiversité est en danger, et pourtant c'est en son nom que ces réintroductions se sont décidées en haut lieu.

Monsieur Le Président, assumerez-vous la responsabilité des conséquences de cette cohabitation imposée des ours et des hommes, y compris le jour où elles seront dramatiques, ce que je redoute au plus haut point ?

**FAUX !** Cette cohabitation est traditionnelle et historique, donc naturelle, les derniers indices d'ours autochtones en Ariège datant de la fin des années 1980 (*source*), quelques années avant les lâchers de 1996. Elle est refusée par une minorité corporatiste, qui voudrait par contre imposer la disparition d'une espèce présente de tout temps dans le massif, pour laisser une place exclusive et sans limites au mouton, importé du Moyen-Orient par l'homme il y a 6000 ans...

**FAUX !** Une outrance qui pourra faire sourire nombre de montagnards. Un des rédacteurs de ce Décod'ours a justement bivouaqué seul dans la vallée voisine sur le territoire de la commune, il y a plus d'un mois, non loin d'une belle piste d'ours dans la neige. Plus préoccupé par les vrais dangers de la montagne que tous les montagnards connaissent : solitude en cas d'accident, neige verglacée, pentes escarpées, coulées de neige, risque de chute (*source*).

**FAUX !** Il est absurde d'éradiquer des espèces historiquement présentes, mais qui gênent certaines activités économiques, et le justifier en prétendant préserver une pseudo-biodiversité d'opérette. Il s'agit de « greenwashing », pratiqué habituellement par la communication de certains grands groupes industriels par ailleurs très nocifs pour la planète.

**FAUX !** Les accidents du travail de la profession de berger sont représentés principalement par la manipulation du bétail et les chutes accidentelles (*source*) , (*source* p.59). Lors de leurs gardes nocturnes, la seule présence des bergers d'appui suffit généralement à éviter les visites d'ours, d'ailleurs aucun berger n'a été à ce jour blessé par l'ours dans les Pyrénées. En toute bonne logique, si la sécurité au travail est aussi préoccupante que prétendu, pourquoi alors ne pas équiper les Pyrénées de sentiers bétonnés, équipés de garde-corps, pour éviter les accidents ? Plus sérieusement, les élus préoccupés par le métier de berger devraient se manifester auprès des pouvoirs publics et de la chambre d'agriculture de l'Ariège afin qu'il soit remédié à l'indigence de la formation des bergers concernant la biologie de l'ours et la mise en œuvre des protections des troupeaux (*source* p.31).

**FAUX !** Il n'a jamais été constaté qu'une économie touristique puisse périlcliter à cause de l'ours, bien au contraire. Par contre attiser les fantasmes et les peurs disproportionnées, et vouloir éliminer les ours des Pyrénées alors que plus de 80% des français soutiennent leur présence (*source*), en particulier les jeunes, au lieu de prendre pour modèle Asturies, Abruzzes et Slovénie, n'est sans doute pas la meilleure méthode pour miser sur l'avenir.

Les bergers confrontés quotidiennement aux attaques posent légitimement la question de la sécurité au travail. Quelle réponse leur apporterez-vous quand, dans ces conditions, ni l'employeur (Président(e) de Groupements Pastoraux) ni l'Etat ne me semblent en mesure de garantir ce droit dû à tout employé ? Plus de 50 ours sillonnent notre territoire de quelques centaines de km2, chaque année plus nombreux du fait de naissances et de la volonté de l'Etat . Quand envisagerez-vous le retrait pour garantir la sécurité des biens et des personnes, responsabilité qui vous incombe ?

Monsieur le Président, je suis une élue de la montagne et de terrain. Je suis soucieuse de la tranquillité, du bien-être et de la sécurité de mes concitoyens mais aussi des estivants que nous avons toujours beaucoup de plaisir à accueillir. Territoire industriel sinistré depuis la fermeture d'exploitations traditionnelles, nos vallées se sont reconstruites en bâtissant une économie touristique qui garantit la proximité des services aux personnes, la pérennité des commerces, une montagne vivante, innovante, numérique et attractive. Les efforts conjoints de l'ensemble des collectivités (communes, communauté de communes, département, région) engagés fermement pour le développement de ce territoire rural seront-ils mis à mal par l'inconscience, le manque de discernement, ou l'inconséquence de l'Etat ? Je ne peux m'y résoudre.

Monsieur le Président, ce courrier est un cri d'alerte et j'espère que vous en mesurerez toute la gravité. Mais plus encore, que vous apporterez à tous nos concitoyens des réponses concrètes, car la situation ne peut rester en l'état.

N'attendons pas qu'un évènement dramatique nous conduise à nous émouvoir collectivement . Il n'y aura alors que des vaincus par le poids de ce drame.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de ma très haute considération.

Christine Téqui, Maire de Seix, Conseillère départementale du canton Couserans Est.

## PROPOSITION POLITIQUE ET ILLEGALE !

Pour remettre les pendules à l'heure : en 23 ans on recense 7 charges d'ours sur les 2 versants des Pyrénées, dont 3 lors de battues de chasse, pour un chasseur blessé léger/bousculé en 2008 car situé sur la trajectoire de fuite de l'ourse Hvala (*source*).

Par contre en 9 ans, rien que sur le versant français, on recense au moins une quinzaine de randonneurs grièvement blessés, et un tué, par... des bovins en estives (vaches accompagnées de veaux notamment) (*source*).

Ce n'est pas pour autant qu'il est proposé au Président de la République, le retrait des bovins des estives...



Décod'Ours est un programme de décryptage de l'actualité de l'ours par les associations Ferus et Pays de l'Ours - Adet